

DE LA PREDICATION SECONDE A LA PREDICATION AUTONOME

Benjamin DELORME et Florence LEFEUVRE

(Université de Paris 4

Université de Brest / Lattice (UMR 8094))

RÉSUMÉ

Dans l'apposition, une prédication seconde se rattache à un syntagme nominal support, généralement juxtaposé à l'intérieur d'une même phrase. Dans les énoncés qui sont l'objet de cet article, le segment déterminant apparaît typographiquement séparé de son syntagme support par un point :

*Puis l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. **Insensible aux émotions des témoins.***

Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père » (Le Nouvel Observateur)

Nous tentons de déterminer quel statut donner à ces énoncés, en différenciant plusieurs sous-ensembles définis en fonction du degré de cohésion entre le prédicat averbal isolé et la proposition verbale qui contient son thème. Adoptant au départ une approche syntaxique, nous accordons une attention particulière aux fonctions textuelles de ces faits de langue. Il apparaît que ces segments averbaux, autonomes, fonctionnent souvent comme des pivots entre le contexte de droite et le contexte de gauche.

ABSTRACT

Apposition is commonly known as a device wherein a noun (or adjectival) phrase is used (usually) after another noun phrase which refers to the same person or thing, within the same sentence. This article discusses utterances in which the determining noun phrase (or adjectival phrase) is separated from the determined noun phrase by means of a full stop, as below:

*Puis l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. **Insensible aux émotions des témoins.***

Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père » (Le Nouvel Observateur)

*Then the grey man sits down again, staring at the wall. **Insensitive to the witnesses' feelings.** As Mireille Mendès France has it, "That reminded me of the caricatures of my father-in-law".*

Several types of utterances may be discerned, according to the degree of cohesion between the determining verbless predicate and the sentence containing the determined NP. Basing ourselves on a syntactic viewpoint, we point out certain distinctive textual properties of these utterances, e.g. the fact that they often function as transitional elements between left and right contexts.

INTRODUCTION

La présente contribution s'intéresse aux prédications averbales dont le statut oscille entre deux pôles, d'une part les prédications formées par les appositions et d'autre part, celles constituées par des phrases averbales¹ clairement autonomes (attributives, locatives ou existentielles), notamment la phrase averbale à sujet implicite, telle que :

*(1) Elle avait, à son insu, troublé Bernard. Elle l'avait compliqué ; et voici qu'il l'interrogeait comme quelqu'un qui ne voit pas clair, qui hésite... **Moins simple... donc moins implacable.***
(Mauriac, Thérèse Desqueyroux)

La présence explicite du sujet n'est pas indispensable pour qu'il y ait une phrase. Nous considérons (1) comme phrastique et comme autonome dans la mesure où un jugement est émis : nous avons deux prédicats adjectivaux assertés. C'est dans ce sens qu'est pris l'adjectif 'autonome'. Les prédications averbales étudiées ici entretiennent avec leur cotexte une relation que l'on peut rapprocher d'autres types de prédications, intégrées à une phrase verbale, telle que l'apposition ou les constructions détachées (Combettes, 1998). Dans l'apposition comme dans la construction détachée, la prédication

¹ Cf. pour la typologie de ces phrases averbales, dans ce numéro, les articles de B.Delorme et de F.Lefeuve.

seconde peut apparaître en position frontale (2a), intermédiaire (3) ou finale (4-5) dans la phrase. On aura ainsi, respectivement :

(2a) **Stupéfaite**, elle s'immobilisa. (ex. tiré de Combettes, 1998, 11)

(3) Le récit, **laconique**, est celui d'un Martien qui observe [...] (Le Nouvel Observateur, 2004)

(4) La première a découvert l'endroit avec sa belle-sœur, à la mort de son mari, qui était dans le contrôle auto, et sur les conseils de sa belle-famille, **inquiète de la voir dépérir de chagrin**. (Le Nouvel Observateur, 2-8 décembre 2004)

(5) Elle est partie, **rassurée**. (ex. tiré de Combettes, 1998, 13)

Le type de prédication (averbale) dont il est question ici peut également apparaître à la périphérie d'une phrase verbale, en positions frontale et finale, mais cette fois détaché par un point au lieu de la virgule ou autres ponctuations faibles observables dans l'apposition.

Cette étude a pour but de déterminer le statut syntaxique de tels énoncés². Si certaines prédications averbales présentent des similitudes avec l'apposition et la construction détachée, ces constructions se laissent-elles également intégrer à la phrase verbale où est exprimée la prédication première ? Nous nous demanderons s'il s'agit de prédications secondes qui se définiraient par rapport à une prédication principale, ou bien de prédications autonomes. Pour ce faire, on tentera de remplacer dans chacune de ces structures la ponctuation forte (le point) par une ponctuation faible (virgule, point-virgule, tiret, etc.) sans mettre en péril la correction de l'énoncé. Lorsque cette substitution est acceptable, que signifie alors l'emploi du point isolant la prédication ? Nous considérerons ces énoncés comme autonomes à partir du moment où les matériaux essentiels à l'élaboration d'une phrase sont bien là : un prédicat et une modalité d'énonciation (cf. Lefeuvre 1999a). Cette étude tentera d'apporter des réponses en examinant trois ensembles d'occurrences. Dans le premier, le remplacement d'une ponctuation faible par une ponctuation forte n'est pas problématique ; on se penchera alors sur les motivations d'emploi du point. On examinera dans un deuxième groupe d'énoncés les cas de substitution problématique ; enfin une troisième partie traitera des cas où le remplacement est impossible, du fait de paramètres tantôt syntaxiques, tantôt informationnels.

1. SUBSTITUTIONS NON PROBLEMATIQUES

B. Combettes (1998, 15-16) distingue les appositions de constructions appelées « détachées », qui constituent une prédication seconde versée à un référent sous-jacent. Ce type de construction peut inclure des groupes adjectivaux, participiaux, ou nominaux (sans déterminant) ainsi que des constructions absolues. Il coïncide avec l'apposition dans de nombreux cas, comme dans les prédications adjectivales secondaires (1 à 5 ci-dessus). Les constructions détachées se caractérisent en outre par leur mobilité syntaxique, cf. (2b) ainsi que (6a) et (6b) :

(2b) Elle s'immobilisa, **stupéfaite**.

(6a) **Étudiant de première année**, X attend ses résultats.

(6b) X, **étudiant de première année**, attend ses résultats.

Nous proposons ici d'analyser un ensemble de prédications averbales présentant des similitudes formelles et fonctionnelles avec les constructions ci-dessus. On aura par exemple :

(7a) **Libre**. Vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an. (publicité)

(8a) Puis l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. **Insensible aux émotions des témoins**. Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père » (Le Nouvel Observateur)

(9a) Dans Adam Haberberg, son dernier roman, elle décrit l'égarement d'un écrivain de 47 ans, père de deux enfants, dont les livres n'ont aucun succès. **Insatisfait, hypocondriaque**, il tombe sur une vieille connaissance, perdue de vue depuis des années. **Une copine d'école, dont tout le sépare**. Elle est représentante en produits dérivés. (Le Monde, 21-27 janvier 2004)

Chacun de ces exemples constitue une prédication à sujet implicite, celui-ci étant récupérable grâce au contexte de droite (7a) ou de gauche (8a-9a). Le fonctionnement prédicatif est semblable à celui que décrit B. Combettes pour les constructions détachées (1998, 13). Dans le discours précédent ou suivant doit se trouver un élément dont le référent est le même que celui auquel renvoie le segment averbal. La relation avec cet élément se fait par le biais de la coréférence, comme le signale B. Combettes qui

² B. Bosredon et I. Tamba évoquent ce problème dans un article récent (2003).

évoque la « coréférence entre le référent sous-jacent à la [construction détachée] et le référent auquel renvoie l'expression nominale » (1998, 14) ; la construction détachée impose « une coréférence entre ce sujet sous-jacent et un référent recouvert par une expression située en principe dans la phrase » (1998, 13). Le sujet implicite jouerait le rôle de sujet dans une proposition verbale (cf. Combettes, 1998, 14), comme dans la glose suivante :

'L'homme gris est insensible aux émotions des témoins'.

Insensible aux émotions des témoins s'applique à un référent sous-jacent qui correspond à celui désigné par le groupe nominal *l'homme gris*. Le prédicat adjectival *insensible aux émotions des témoins* n'est pas référentiel ; il qualifie un référent sous-jacent. B. Bosredon et I. Tamba parlent de « contrôleur référentiel » (2003, 30) pour le segment qui désigne le référent *l'homme gris*.

Ces prédicats nous semblent suffisamment autonomes, parce qu'ils peuvent recevoir une modalité d'énonciation différente de celle de la phrase verbale juxtaposée³ :

(8b) *Puis l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. Insensible aux émotions des témoins ? Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père »*

Ils se différencient en cela des appositions. En outre, ils acceptent des marques qui signalent la présence d'un jugement de l'énonciateur :

(8c) *Puis l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. Apparemment, insensible aux émotions des témoins. Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père »*

Nous verrons que d'autres facteurs, discursifs cette fois, interviennent.

On abordera dans un premier temps deux énoncés nominaux qui apportent un prédicat nouveau à un référent mentionné antérieurement. On distingue différents degrés de lien entre le segment déterminant et le contexte à gauche. En (9a), le thème de la prédication *une copine d'école* est fourni, dans la phrase qui précède, par le complément indirect *une vieille connaissance*. Il est possible dans ce cas de substituer une ponctuation faible (virgule ou surtout point-virgule) au point :

(9b) *Insatisfait, hypocondriaque, il tombe sur une vieille connaissance, perdue de vue depuis des années, une copine d'école, dont tout le sépare.*

Dans cette configuration, le segment ajouté apparaît fonctionnellement assimilable à une apposition, pareil à *perdue de vue depuis des années*. La manipulation semble cependant maladroite, et le fait est que l'auteur de l'article a choisi de borner le segment par deux points, promouvant au statut d'énoncé à part entière un segment fonctionnellement comparable à une prédication seconde subordonnée à une prédication première (c'est-à-dire la phrase verbale qui précède). Un problème posé par la manipulation (9b) est la difficulté d'avoir dans une même unité phrastique une prédication seconde se rapportant à un référent différent du thème principal de la phrase, lorsqu'à celui-ci est déjà associée une prédication seconde (*Insatisfait, hypocondriaque*), et qu'*a fortiori* le référent du COI *une vieille connaissance* est lui déjà qualifié par une prédication seconde. Il semble ici que la survenue d'un nouveau thème discursif favorise l'ouverture d'une nouvelle unité phrastique. Dans le texte, l'orientation thématique se déplace du référent du sujet grammatical *il* (l'écrivain) à celui du complément d'objet indirect *une vieille connaissance* (la représentante) ; c'est pourquoi la qualification de la *vieille connaissance*, nouveau thème discursif, fait l'objet d'un nouvel énoncé, isolé typographiquement de la phrase dont il est issu. Cette analyse est confirmée par la phrase verbale suivante où ce nouveau thème correspond au sujet *elle*. Le prédicat averbal permet de passer d'un sujet à un autre sujet.

On retrouve une problématique connexe en (10a) où le segment prédicatif averbal s'apparente cette fois à un attribut de l'objet, parallèlement à *inclus au sein même de l'énorme machine de l'éducation nationale* :

(10a) *Bayrou deviendra le parrain de Clara, sa dernière fille. Ses successeurs de gauche, Claude Allègre et Jack Lang, le reconduiront à la présidence du CNP. Voilà Ferry inclus au sein même de l'énorme machine de l'éducation nationale. Observateur des ministres et des enjeux. (Le Monde, 28 mai 2003, fin de parag)*

³ Cf. « l'autonomie « énonciative » de ce [segment graphique isolé] sera soit indécidable, soit renforcée par d'autres indices de son statut prédicatif indépendant (modalité, type de phrase, expansion verbale à désinences personnelles, et marques temporelles, etc.) » (Bosredon & Tamba, 2003, 33)

Syntaxiquement, la substitution de la ponctuation forte par une ponctuation faible reste envisageable :

(10b) *Voilà Ferry inclus au sein même de l'énorme machine de l'éducation nationale, observateur des ministres et des enjeux.*

(10c) *Voilà Ferry observateur des ministres et des enjeux, inclus au sein même de l'énorme machine de l'éducation nationale.*

(10d) *Observateur des ministres et des enjeux, voilà Ferry inclus au sein même de l'énorme machine de l'éducation nationale.*

Mobile par rapport à la proposition matrice, le syntagme nominal surligné en (10d) ne comporte pas d'article, deux propriétés qui l'assimilent à une construction détachée au sens de Combettes 1998 (16). Là encore, on peut invoquer une motivation stylistique : la distance entre le nouveau prédicat (*observateur des ministres et des enjeux*) et le nom qui fournit son référent (Ferry) motive son isolement dans une nouvelle unité phrastique. L'argument n'explique pas complètement cet isolement. On fera l'hypothèse d'une motivation complémentaire, celle d'un changement de plan dans le discours, et plus précisément un effet d'empathie induit par le nouveau prédicat. La proposition dotée du présentatif *voilà* (*Voilà Ferry inclus...*) montre le thème du paragraphe (Ferry) en extériorité (*inclus au sein même de l'énorme machine de l'éducation nationale*) ; le nouveau prédicat montre au contraire le même thème en tant que sujet d'un procès cognitif (*observateur des ministres et des enjeux*). L'isolement typographique de l'énoncé semble figurer le passage d'une vision objective du référent à une vision plus subjective.

Une propriété similaire semble observable pour certains prédicats averbaux adjectivaux. L'énoncé (8a) cité plus haut constitue un parallèle aux constructions détachées adjectivales en position polaire de clôture. Cette fois-ci, la prédication qualifie le référent déjà désigné par le sujet de la proposition verbale précédente (*l'homme gris*) :

(8a) *Puis l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. **Insensible aux émotions des témoins.** Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père (...) »*

Il est à nouveau possible de remplacer le point par une virgule, sans conséquence pour l'équilibre de l'ensemble : on aboutit alors à une structure ternaire, plus naturelle que (9b) ci-dessus. Autre différence notable avec (9a), le segment prédicatif est ici mobile, comme le montrent les deux manipulations ci-dessous :

(8d) *Puis, **insensible aux émotions des témoins**, l'homme gris se rassied, les yeux rivés sur le mur d'en face. Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père (...) »*

(8e) *Puis l'homme gris se rassied, **insensible aux émotions des témoins**, les yeux rivés sur le mur d'en face. Mireille Mendès France : « ça m'a rappelé les caricatures qu'on faisait de mon beau-père (...) »*

Les manipulations apparaissent acceptables dans la mesure où la prédication seconde se rapporte au référent du sujet de la phrase et non à un complément comme précédemment en (9a). Ce type de prédicat averbal présente des propriétés communes avec les constructions détachées décrites par Combettes 1998 : il se rapporte au thème discursif de l'extrait ; il est en outre mobile syntaxiquement.

Penchons-nous à présent sur les motivations du choix typographique qui isole entre deux points le syntagme adjectival. Celui-ci est promu au rang d'énoncé à part entière alors qu'il pourrait être intégré à la proposition précédente (où figure le thème, *l'homme gris*) de diverses façons. En termes informationnels, le segment isolé *insensible aux émotions des témoins* se différencie des autres prédicats associés à *l'homme gris* en tant que prédicat psychologique, opposé à des notations purement objectives (il se rassied, il a les yeux rivés sur le mur d'en face). La typographie semble signaler que le nouveau prédicat se place sur un plan descriptif différent, bien que certains éléments préparent dans la proposition précédente la venue du prédicat psychologique : la couleur du vêtement de l'homme s'étend métonymiquement à tout son être (on notera l'expression *l'homme gris* et non *l'homme en gris*) et la fixité de son regard (*les yeux rivés sur le mur d'en face*) traduit une inquiétante rigidité intérieure. En outre, l'isolement typographique de ce segment averbal permet d'évoquer le référent *des témoins* qui constituera, au moins partiellement, le thème de la phrase verbale suivante, avec *Mireille Mendès France*, un des témoins. Ainsi l'analyse accrédite l'idée que l'on a bien ici une prédication autonome et non un constituant périphérique détaché de la phrase d'origine à des fins stylistiques.

L'exemple suivant montre à nouveau la différence de portée du prédicat averbal, selon qu'il constitue une prédication autonome ou seconde :

(11a) *La dernière fois, une délégation de salariés est venue la voir. **Inquiets**. Le patron de l'usine était en train de déménager les machines en douce. (Le Monde, 18-24 nov 2004)*

(11b) *La dernière fois, une délégation de salariés est venue la voir, **inquiets**. Le patron de l'usine était en train de déménager les machines en douce.*

En (11b), *inquiets* a une valeur argumentative de cause par rapport à la proposition verbale précédente : une délégation de salariés est venue la voir parce qu'ils sont inquiets. En (11a), l'inquiétude des salariés n'est pas mise en liaison uniquement par rapport à la venue des salariés. Elle s'articule également par rapport à la prédication verbale suivante en apportant l'explication de cette inquiétude cette fois : les salariés sont inquiets parce que le patron de l'usine est en train de déménager les machines en douce. Nous voyons que la portée argumentative est différente entre (11a) et (11b). Avec l'apposition, les prédicats verbal et averbal sont imbriqués l'un par rapport à l'autre. Le prédicat averbal autonome est en rapport avec la phrase verbale précédente et avec la phrase verbale suivante.

En (7a), la substitution de la ponctuation forte par une ponctuation faible pose des problèmes différents, à la fois syntaxiquement, dans la mesure où le segment en question est en position frontale, et, comme on va le voir, énonciativement.

(7a) **Libre**. *Vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an.* (publicité)

Ce type de configuration est beaucoup moins fréquent que le schéma précédent. Tiré d'un prospectus publicitaire, cet énoncé averbal renvoie au référent qui est donné par le pronom personnel de la phrase verbale qui suit, *vous*. La relation unissant le nouveau prédicat à ce pronom est cependant différente de celle observable dans les prédications secondes, telles que (2a) ou (4), citées en introduction. En (4) (*inquiète de la voir dépérir de chagrin*), l'adjectif en apposition caractérise *sa belle famille* dans la situation de récit ; en (2a) (*stupéfaite*), le groupe adjectival en position frontale apporte au sujet un prédicat psychologique à valeur explicative. En (7a) par contre, la relation entre l'adjectif et le pronom qui lui fournit le référent auquel il se rapporte est moins étroite. En effet, le référent auquel il se rapporte est fourni par le cotexte mais également par la situation puisque l'énoncé s'adresse à toute personne lisant cette publicité, dans un dialogue fictif. L'adjectif est asserté avec un jugement qui qualifie celui qui pourrait passer pour l'interlocuteur :

'Vous êtes libre'.

Il est à nouveau possible de remplacer la ponctuation existante par une ponctuation faible :

(7b) **Libre**, *vous pouvez résilier votre contrat d'assurance sans attendre un an.*

L'adjectif prend alors une valeur explicative analogue à celle de (2a) : *parce que vous êtes / dans la mesure où vous êtes libre, vous pouvez résilier [...]*. Cette relation nous semble absente ici. L'adjectif constitue un énoncé autonome, dont la particularité est de jouer sur deux plans différents : dans le linéaire, il se lie au référent du pronom, thème de la proposition qui suit (*vous*). En outre, ainsi détaché, il porte sur l'ensemble de cette proposition, dans la mesure où celle-ci est interprétée comme une incarnation remarquable de la liberté. Autrement dit, la clause offerte par l'assureur est présentée comme un parangon de liberté : *voilà ce que c'est qu'être libre : vous pouvez résilier votre contrat [...]*. Ainsi isolé, à la fois typographiquement et logiquement, du slogan auquel il se rapporte, l'adjectif semble en subsumer tous les prédicats possibles. A l'inverse des cas précédents, le prédicat adjectival, en position frontale, ne porte pas sur les deux contextes à la fois, à droite et à gauche.

Nous voyons donc que ces énoncés averbaux diffèrent des appositions ou constructions détachées. Ils acceptent leur propre modalité d'énonciation ou des marques de jugement. Ils peuvent fonctionner comme des pivots entre le contexte de droite et le contexte de gauche et signaler un changement de plan dans le discours. Il ne nous semblera donc pas étonnant que ces segments averbaux reçoivent parfois un « marqueur de prédication » (cf. Lefeuve 1999b), destiné à les positionner clairement dans un rôle prédicatif, ici un adverbe aspectuel :

(12) *Sur le papier pourtant, personne ne conteste la qualité du travail effectué à Strasbourg, depuis près de dix ans, par l'ancien Premier ministre. **Toujours présent, toujours actif, toujours prêt à régler un dossier ou à animer une mission !** Sur la question de la future Constitution européenne, Rocard est également moins isolé au PS qu'on veut bien le dire. (Le*

2. SUBSTITUTIONS PROBLEMATIQUES

Observons à présent les cas de figure où la substitution du point par une virgule s'avère problématique. Contrairement aux exemples en 1, on ne peut pas intégrer cette fois le terme averbal dans la structure de phrase précédente ou suivante, en changeant seulement le point par une virgule. Deux cas de figure empêchent cette substitution.

Tout d'abord, la substitution est malaisée parce que le segment averbal pourrait se raccrocher aussi bien au contexte précédent qu'au contexte suivant. Dans cet exemple :

(13a) *On est venu le chercher : il est Malek Boutih, président de SOS-Racisme. **Orgueilleux, frémissant, tendu par l'enjeu, persuadé au fond de réussir.** Il est chevalier de l'Ordre du Mérite, ne porte pas de costard, « ça ne va pas aux petits », mais arbore le ruban sur son blouson.* (*Le Nouvel Observateur*, 22-28 mai 2003)

les adjectifs et participes passés *orgueilleux, frémissant, tendu par l'enjeu, persuadé au fond de réussir* peuvent sans difficulté se rattacher à la phrase précédente :

(13b) *On est venu le chercher : il est Malek Boutih, président de SOS-Racisme, **orgueilleux, frémissant, tendu par l'enjeu, persuadé au fond de réussir.** Il est chevalier de l'Ordre du Mérite, ne porte pas de costard, « ça ne va pas aux petits », mais arbore le ruban sur son blouson.*

ou bien à la phrase suivante :

(13c) *On est venu le chercher : il est Malek Boutih, président de SOS-Racisme. **Orgueilleux, frémissant, tendu par l'enjeu, persuadé au fond de réussir,** il est chevalier de l'Ordre du Mérite, ne porte pas de costard, « ça ne va pas aux petits », mais arbore le ruban sur son blouson.*

En (13b) les syntagmes adjectivaux surlignés constituent des appositions ayant pour syntagme support l'attribut du sujet Malek Boutih. Ces appositions se situent en « position polaire de clôture » (Neveu, 1998, 177). En (13c) une manipulation analogue aboutit à voir dans le même segment des appositions frontales, dont le support est le pronom personnel *il*. F. Neveu (1998, 177) parle de « position polaire d'ouverture ».

Le problème qui se présente en (13a) est que contrairement à l'apposition décrite dans la littérature, le segment surligné ne saurait être associé de manière univoque aux propositions précédente ou subséquente. Il se présente d'emblée comme un pivot entre le discours précédent et le discours suivant. L'avantage de se présenter sous la forme (13a) est justement de rendre indécidable son rattachement à l'une ou l'autre proposition.

C'est un indice qui révèle qu'il n'y a pas en fait de rattachement mais que le segment averbal constitue à part entière un énoncé prédicatif autonome. Ce segment renvoie à un référent sous-jacent qui correspond au référent de Malek Boutih.

Ce qui frappe, c'est l'importance de ce type d'énoncé sur le plan textuel. Inséré dans une phrase en tant qu'apposition (prédication seconde), tel qu'en (13c), notre segment averbal aurait été plus dissocié du contexte gauche que du contexte droit. Positionné entre ces deux contextes, il est comme un intermédiaire. Ce genre de structure souligne que l'analyse ne peut pas s'arrêter à la phrase mais doit prendre en compte le texte, notamment les contextes à gauche et à droite. En cela, la problématique de ce type d'exemple se rapproche de celle des constructions détachées qui gagnent à être étudiées par rapport au texte et pas seulement par rapport à la phrase où elles sont insérées (cf. Combettes, 1998, 39-40). D'après B. Combettes :

le prédicat réduit qu'elle [la construction détachée] constitue se comporte en fait comme un prédicat intermédiaire, passage entre deux énoncés, qui prolonge le contexte de gauche dans une fonction de maintien d'un référent thématique. (*Ibidem*, 40)

L'avantage par rapport à une construction détachée, c'est que l'énoncé en (13a) sert clairement de charnière entre le contexte de gauche et le contexte de droite puisqu'il n'est pas nettement orienté, à l'aide de la ponctuation forte, sur l'un ou l'autre de ces contextes. Cela rappelle « les usages anciens » décrits par Combettes 1998, où « la [construction détachée] se trouvait souvent isolée par une ponctuation identique (deux-points, point-virgule, virgule) du contexte antérieur et du contexte

⁴ Exemple analysé dans ce numéro par B. Delorme.

supérieur » (1998, 104). Nous ne parlerons pas de construction détachée parce que nous ne supposons aucun rattachement à une structure présente, c'est-à-dire aucune intégration à une phrase précédente ou suivante : le segment averbal est suffisamment autonome.

On remarque une même continuité thématique dans ce paragraphe, centrée sur la description de Malek Boutih. Après notre segment averbal, le dernier énoncé poursuit ce thème, ce qui se perçoit avec le clitique *il* anaphorique (*il est chevalier*) et l'absence de sujet par rapport aux verbes *porte* et *arbore* : par défaut le sujet est le même que celui du verbe *est*. Cela dit, la ponctuation permet de découper des sous-ensembles. Un premier ensemble où l'attribut est composé d'un nom propre et d'une apposition se dégage à propos de l'identification de la personne amenée et de sa fonction (*il est Malek Boutih, président de SOS-Racisme*) (cf. Le Goffic, 1993, chap. 7). Un deuxième ensemble lié à notre segment quitte cette identification pour présenter des caractérisations du personnage : une série d'adjectifs ou de participes passés forment autant de prédicats qui apportent tous une caractérisation axiologique du référent Malek Boutih. Un troisième ensemble introduit par *il est chevalier* se focalise sur des propriétés moins caractérisantes du référent, comme l'indique l'impossibilité d'ajouter une marque de degré au GN sans déterminant (**Il est très / complètement chevalier de l'Ordre du Mérite*). La ponctuation est guidée par le souci de dégager des îlots sémantiques. On relève ici trois séries de prédicats avec des orientations sémantiques différentes.

Le deuxième cas de figure concerne des énoncés où l'autonomie du segment averbal permet d'éviter la confusion possible entre deux référents :

(14a) *Le policier tient entre ses mains une convocation du tribunal pour parents d'enfants délinquants. Il frappera ainsi chez quatre familles. A toutes, il délivrera l'instance du juge. Aimable, presque réconfortant. Mais intraitable. Ces parents d'enfants fugueurs, dealers, voleurs, violents, incapables de contenir leurs rejetons devront suivre un stage dit parental.* (Le Nouvel Observateur, 31 mai-6 juin 2003)

(15a) *Son manteau noir enlevé, elle est apparue dans une robe d'été. Pas très grande, mince, des épaules rondes, douces, ensoleillées. Elle avait des cheveux noirs* (Duras, *La Vie tranquille*)

La substitution du point par une virgule est possible d'un point de vue syntaxique, par rapport au contexte de gauche :

(14b) *Le policier tient entre ses mains une convocation du tribunal pour parents d'enfants délinquants. Il frappera ainsi chez quatre familles. A toutes, il délivrera l'instance du juge, aimable, presque réconfortant, mais intraitable. Ces parents d'enfants fugueurs, dealers, voleurs, violents, incapables de contenir leurs rejetons devront suivre un stage dit parental.*

(15b) *Son manteau noir enlevé, elle est apparue dans une robe d'été, pas très grande, mince, des épaules rondes, douces, ensoleillées. Elle avait des cheveux noirs* (Duras, *La Vie tranquille*)

Mais elle est malaisée pour la compréhension parce que l'on ne sait plus alors à quoi renvoie la série d'adjectifs. Deux référents sont disponibles : celui du sujet des phrases précédentes, le policier en (14a) et elle en (15a) et celui des GN *le juge, la robe d'été* présents dans le complément de nom *du juge* et dans le circonstant *dans une robe d'été*. Le premier est possible parce qu'il constitue le sujet, thème de ce début de paragraphe et, par défaut, le segment averbal renvoie à lui (cf. Combettes, 1998, 13). Le deuxième est envisageable à cause de sa proximité avec l'apposition. Le fait qu'il y ait évocation de deux référents possibles perturbe l'ancrage de la prédication. On observe, dans cette alternative, un conflit que l'emploi d'une prédication averbale autonome permet de résoudre. Dans ce dernier cas, le référent sous-jacent correspond à celui représenté par le policier en (14a) et par elle en (15a) parce qu'il correspond au thème saillant de ces débuts de paragraphe. Il n'a pas besoin d'être réactivé explicitement dans les segments qui nous intéressent. La coupure à l'aide d'un point permet de renvoyer sans ambiguïté à ce thème. Ce faisant, elle rend autonomes, d'un point de vue prédicatif, ces trois segments averbaux.

Parallèlement à ce que l'on avait observé dans notre première partie, le prédicat averbal, autonome, permet de créer un lien avec le contexte de droite. C'est le cas de ces deux exemples. En (15a), le segment averbal maintient le thème de la phrase et le transmet au contexte de droite. En (14a), l'opposition introduite entre les différentes caractéristiques et matérialisée par la conjonction *mais* permet d'évoluer vers un nouveau thème, celui des parents (GN juste mentionné dans la première

phrase) et d'aborder la modalisation déontique (*devront*). L'adjectif *intraitable* prépare l'emploi de l'apposition de la phrase suivante *incapables de contenir leurs rejets* : il est intraitable alors que / parce que ces parents sont incapables de contenir leurs rejets. Il participe à la « thématization d'un référent » (Combettes, 1998, 75) qui n'est pas encore saillant. On retrouve un mécanisme de transition thématique déjà observé en première partie, notamment pour les exemples (8a) et (9a). L'énoncé averbal se distingue donc à nouveau par sa fonction de pivot, soit en véhiculant le même thème (13a-15a) soit en orientant le discours sur un nouveau thème. On voit que ce type de prédicat autonome ne se contente pas forcément de maintenir « un référent thématique » (Combettes, 1998, 40). Il peut, comme en (8a), introduire un nouveau référent.

Dans l'exemple suivant :

(16a) *Depuis des années, l'ancien vice-président du CDS brouille les pistes. Il godille avec délectation entre les prés carrés des deux camps. Revendique son amitié avec Michel Rocard, fait scandale en publiant, il y a quelques années, un livre intitulé L'Immigration, une chance pour la France, se mue en porte-drapeau de l'opposition au Front national tout en se posant en premier des barristes et ne cachant pas ses liens avec Jacques Chirac. **Toujours à la recherche de l'impossible consensus. Toujours soucieux de parvenir à mettre d'accord les uns aux autres** : ce n'est pas un hasard si cet homme-là est aujourd'hui médiateur de la République.*

on retrouve, si l'on substitue une virgule au point, le même risque de confusion entre deux référents :

(16b) *Depuis des années, l'ancien vice-président du CDS brouille les pistes. Il godille avec délectation entre les prés carrés des deux camps. Revendique son amitié avec Michel Rocard, fait scandale en publiant, il y a quelques années, un livre intitulé L'Immigration, une chance pour la France, se mue en porte-drapeau de l'opposition au Front national tout en se posant en premier des barristes et ne cachant pas ses liens avec Jacques Chirac, **toujours à la recherche de l'impossible consensus, toujours soucieux de parvenir à mettre d'accord les uns aux autres** : ce n'est pas un hasard si cet homme-là est aujourd'hui médiateur de la République.*

La confusion apparaît possible entre l'ancien vice-président du CDS et Jacques Chirac. En (16a), elle disparaît : ces prédicats s'appliquent au référent désigné par *l'ancien-vice président du CDS*, thème de ce paragraphe. On ne repère pas seulement un adjectif prédicatif : le groupe prépositionnel (*à la recherche de*), pourvu d'une valeur notionnelle (Pottier 1992), constitue également un prédicat autonome. Tout comme en (14a), ces segments averbaux permettent d'ouvrir sur une nouvelle phrase au sujet de laquelle ils fournissent une explication : c'est parce que l'ancien vice-président est à la recherche de l'impossible consensus et qu'il est soucieux de parvenir à mettre d'accord les uns avec les autres qu'il est médiateur de la République. Le rapport au contexte de droite est mis en évidence à l'aide du deux-points. L'autonomie des adjectifs est renforcée par le marqueur de prédication (Lefeuve, 1999a, 225 et Lefeuve, 1999b) *toujours* chargé d'orienter l'élément averbal vers une valeur prédicative.

3. SUBSTITUTION IMPOSSIBLE

Le dernier cas de figure à explorer concerne les énoncés pour lesquels il est impossible d'intégrer la prédication à une phrase du contexte gauche ou du contexte droit. Plusieurs raisons peuvent être discernées.

Premièrement, le « contrôleur référentiel » (Bosredon & Tamba, 2003) est trop éloigné du segment averbal :

(17a) *Forte de ses trois billets pour les Jeux d'Athènes, la France se rêve en grande nation du taekwondo (titre)*

Organisé à Paris, le tournoi de qualification olympique a été un succès (sous-titre)

Heureux. *Dimanche 7 décembre à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin, à l'issue du tournoi de qualification olympique de taekwondo, Philippe Bouëdo, le directeur technique national (DNT), ne cachait pas son plaisir. (Début d'article, Le Monde, 10 décembre 2003)*

En (17b), l'apposition *heureux* est séparée du support *Philippe Bouëdo* par plusieurs circonstants qui rendent cette manipulation inacceptable:

(17b) ***Heureux**, dimanche 7 décembre à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin, à l'issue du tournoi de qualification olympique de taekwondo, Philippe Bouëdo, le directeur technique national (DTN), ne cachait pas son plaisir.

Dans ce cas-là, il est impossible de comparer, en (17a), cet adjectif à une apposition ou une construction détachée. En outre, la position frontale renforce l'isolement de cet adjectif. Celui-ci ne peut pas s'appuyer sur un syntagme antérieur : le titre et le sous-titre ne fournissent aucune indication pour repérer à quoi renvoie l'adjectif *heureux*. L'emploi d'un segment averbal isolé en début d'article crée donc un effet d'attente (de qui parle-t-on ?) qui oblige le lecteur à anticiper l'apport discursif : « quelqu'un est heureux mais je ne sais pas qui ». Cela permet au texte de progresser. L'adjectif ne se fixe pas sur un référent ; il ouvre une prédication potentielle qui devient effective grâce au contexte de droite qui stabilise le référent. C'est donc un procédé textuel comparable à (7a), et doué d'un fort dynamisme.

Ce problème peut concerner un segment averbal placé à droite de l'énoncé où figure le terme désignant le référent. Dans l'exemple suivant :

(18a) *C'est toujours des yeux de Nicolas dont je me souviens lorsque je me souviens qu'il est mort. Pas très grands, violets au soleil. ; des particules d'or y nageaient plus ou moins visibles suivant l'intensité de la lumière. Au centre, la pupille noire, l'entrée d'une grotte où toujours il faisait sombre. Des cils en pinceaux les entouraient [...].* (Duras, *La Vie tranquille*)

pas très grands, violets au soleil, qualifie le référent donné par le terme encadré dans la clivée *des yeux de Nicolas*. En (18b) :

(18b) **C'est toujours des yeux de Nicolas dont je me souviens lorsque je me souviens qu'il est mort, pas très grands, violets au soleil. ; des particules d'or y nageaient plus ou moins visibles suivant l'intensité de la lumière.*

le support auquel s'appliqueraient les adjectifs apposés est trop éloigné, séparé par 3 subordonnées. La suppression de celles-ci ainsi que des circonstants en (17a) rendrait acceptables les énoncés suivants :

(17c) *Heureux*, Philippe Bouëdo, le directeur technique le directeur technique national (DNT), ne cachait pas son plaisir.

(18c) *C'est toujours des yeux de Nicolas dont je me souviens, pas très grands, violets au soleil.*

D'autres paramètres peuvent entrer en ligne de compte. En (17c) la redondance entre *heureux* et *ne cachait pas son plaisir* est un peu étrange parce que la construction détachée adjectivale implique normalement un « lien logique » (cause, hypothèse, opposition : cf. Combettes, 1998, 51) avec la prédication première ; or *heureux* ne dit rien de différent du contenu propositionnel qui suit.

La deuxième raison qui interdit la substitution d'un point par une virgule est liée à la détermination du segment averbal. Ce problème concerne les groupes nominaux introduits par un déterminant indéfini, comme dans les exemples suivants :

(19a) *[Zoé] a commencé par vendre des sandwichs sur le port, puis elle a monté les 393 marches de la Kali Strata et elle a ouvert chez des gens d'en haut, chez les gens qui comptent, une taverne à son prénom, comme une mère lyonnaise. Une vraie Grecque, effacée, invisible dehors, mais souveraine chez elle.* (Fin de paragraphe, *Le Nouvel Observateur*, 26 juin-2 juillet 2003)

(20a) *Martha n'était pas reconnaissable. Une vieille femme. Sans couleur, le visage raviné par les larmes. Dans un état d'agitation extrême, et d'abattement alterné.* (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

Il est impossible de faire de ces GN des appositions :

(19b) **elle a ouvert chez des gens d'en haut, chez les gens qui comptent, une taverne à son prénom, comme une mère lyonnaise, une vraie Grecque, effacée, invisible dehors, mais souveraine chez elle.*

(20b) **Martha, n'était pas reconnaissable, une vieille femme.*

L'apposition avec l'article indéfini serait possible en (20a) si elle était juxtaposée au support et s'il s'agissait d'identifier un personnage :

(20c) *Martha, une vieille femme, était venue à notre rencontre.*

En (20c), il s'agit de dire qui est Martha. Or, en (20a), le lecteur le sait déjà ; il n'a pas besoin que Martha lui soit présentée. D'où l'inacceptabilité de (20b). L'article indéfini, en (20a), inscrit le groupe

nominal dans une relation d'appartenance qui se distingue à la fois par sa valeur caractérisante et sa valeur d'identification (Le Goffic, 1993, chap. 7). Dans une apposition de type (20c), c'est la valeur d'identification, de classement dans un ensemble qui domine. C'est pourquoi, il est plus difficile de construire une apposition à partir de (19a) à cause de l'adjectif *vraie*, un modalisateur qui traduit un jugement subjectif, ce qui est contradictoire avec le caractère objectif d'un classement. :

(19c) ? Zoé, une vraie Grecque, a commencé par vendre des sandwiches sur le port

Les appositions de type (20c) sont exclues, dans Combettes 1998, des constructions détachées (1998, 24-28) parce qu'un changement de place entraînerait une modification de l'analyse :

(20d) Une vieille femme, Martha, était venue à notre rencontre.

Dans ce dernier cas, l'apposition est constituée par le nom propre *Martha*.

En revanche, le segment averbal qui nous intéresse survient ici avec une forte valeur de caractérisation (à la différence de (9a)) proche de la valeur des appositions ci-dessus). L'énonciateur porte un jugement, comme le met en évidence le modalisateur *vraie*. On peut trouver des groupes prépositionnels porteurs de cette marque de jugement :

(21a) Le vicomte a bien vingt ans de moins que Mrs Page. Une de nos clientes, *d'ailleurs*. (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

(22) Catherine ne partageait pas sa haine des contrôleurs de métro. Des hommes comme les autres, *après tout*. (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

Ces modalisateurs soulignent le jugement conçu par l'énonciateur. En (21a) et (22), la différence avec les énoncés précédents tient au fait que le GN ne renvoie pas au référent du sujet de la phrase précédente mais à celui d'un complément. Ce changement thématique n'est pas problématique grâce aux marques de genre et de nombre : *une de nos cliente* correspond forcément à un féminin, donc à Mrs Page et non au Vicomte ; le GN *des hommes* renvoie à un masculin pluriel, aux contrôleurs et non à Catherine. Sinon, le segment averbal se rattacherait au référent donné par le sujet, *le vicomte* en (21b) :

(21b) Le vicomte a bien vingt ans de moins que Mrs Page. Un de nos clients, *d'ailleurs*.

Les segments averbaux peuvent acquérir une indépendance encore plus grande par rapport au contexte de droite ou de gauche. Dans l'exemple suivant :

(23a) Il s'approcha de la table de nuit. Près de la montre-bracelet, elle souriait dans son cadre de vieil argent. Il retourna la photographie. **Si content lorsqu'il avait trouvé ce cadre chez l'antiquaire.** Vite rentrer à la maison pour le lui montrer, pour y mettre sa photo ! (Cohen, *Belle du Seigneur*)

(23b)*Il retourna la photographie, si content lorsqu'il avait trouvé ce cadre chez l'antiquaire.

l'impossibilité de substituer le point par une virgule est due au changement de repère temporel exprimé grâce à la subordonnée de conséquence. L'absence de celle-ci et de l'adverbe *si* rendrait acceptable cet énoncé :

(23c) Il retourna la photographie, tout content.

La discordance entre les deux prédicats, le verbe *retourna* et le segment averbal *si content [...]*, rend (23b) inacceptable : le syntagme adjectival réfère à un état psychologique associé à un repère antérieur à la situation de récit et notifié par la subordonnée *lorsqu'il avait trouvé ce cadre chez l'antiquaire* ; il ne saurait présenter de lien explicatif, causal ou descriptif avec la phrase qui précède. Notons en outre que l'énoncé averbal est l'occasion d'un changement de régime énonciatif (du récit au discours au sens de Benveniste, 1966, 242) et d'un transfert de point de vue, du narrateur (notation factuelle : *il retourna la photographie*) au protagoniste (expression d'un souvenir et référence à un affect, expression du haut degré). Ce transfert aboutit dans la phrase suivante à un passage au style indirect libre (*Vite rentrer à la maison pour le lui montrer, pour y mettre sa photo !*), avec des propos cette fois sans ambiguïté mimétiques des pensées du personnage (cf. B. Delorme dans ce numéro).

CONCLUSION

Nous avons considéré des segments averbaux isolés typographiquement entre deux points, proches des appositions. Trois cas de figure ont été répertoriés, selon la possibilité de substituer à la ponctuation forte une ponctuation faible. En raison de critères syntaxiques ou informationnels, ils fonctionnent comme des prédicats autonomes et s'opposent en cela aux appositions ou constructions

détachées. Une de leurs caractéristiques récurrentes est de jouer un rôle de pivot entre le contexte de gauche et le contexte de droite, en véhiculant un thème identique ou en orientant le discours sur un nouveau thème. Il serait intéressant de prolonger ce travail en dressant une « typologie macrosémantique » (Neveu 1998 : type narratif, descriptif, explicatif etc.) pour analyser les différences ou ressemblances avec les prédicats seconds.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, PUF.
- BOSREDON B. et TAMBA I. (2003), « Aux marges de la phrase écrite : analyse d'unités typographiques autonomes », *L'Information grammaticale*, 98, 28-38.
- COMBETTES B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- DAHLET V. (2003), *Ponctuation et énonciation*, Presses Universitaires Créoles – GEREK.
- FORSGREN M. (2000), « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? » *Langue Française*, 128, 30-45.
- GREVISSE M. (1988), *Le Bon Usage*, Gembloux (Belgique), Duculot.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LEFEUVRE F. (1999a), *La Phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- LEFEUVRE F. (1999b), « Les marqueurs de prédication », *Verbum*, XXI, 4, 429-438.
- NEVEU F. (1998), *Etudes sur l'apposition*, Paris, Champion.
- NEVEU F. (2000), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue Française*, 128, 106-124.
- NEVEU F. (2000), « L'apposition : concepts, niveaux, domaines », *Langue Française*, 128.
- POTTIER B. (1992), *Théorie et Analyse linguistique*, Paris, Hachette